

**Conseil municipal | Séance du 27 juin 2019**

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Délibération n°2019-06-27-12 | Personnel communal - Tableau des emplois Sur le rapport de Madame Goyer Francine**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 23

Date de convocation : 21 juin 2019

L'An deux mille dix neuf, le 27 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

#### **Etaient présents :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Francine Goyer, Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur David Fontaine, Madame Murielle Renaux, Monsieur Michel Rodriguez, Madame Léa Pawelski, Madame Fabienne Burel, Madame Réjane Grard-Colombel, Madame Thérèse-Marie Ramaroson, Monsieur Philippe Schapman, Monsieur Francis Schilliger, Madame Michelle Ernis, Madame Marie-Agnès Lallier, Monsieur Daniel Vézie, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Madame Nicole Auvray, Madame Florence Boucard, Monsieur Philippe Brière, Madame Noura Hamiche, Madame Agnès Bonvalet.

#### **Etaient excusés avec pouvoir :**

Monsieur Jérôme Gosselin donne pouvoir à Monsieur Daniel Vézie, Madame Danièle Auzou donne pouvoir à Madame Léa Pawelski, Monsieur Patrick Morisse donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Monsieur Daniel Launay donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Antoine Scicluna donne pouvoir à Madame Thérèse-Marie Ramaroson, Monsieur Hubert Wulfranc donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Pascale Hubart donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Gilles Chuette donne pouvoir à Madame Florence Boucard, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Agnès Bonvalet.

#### **Etaient excusés :**

Madame Samia Lage.

#### **Secrétaire de séance :**

Monsieur Daniel Vézie

### Exposé des motifs :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. Pour faire suite à l'évolution des organisations des services présentée aux Comités techniques des 26 février et 21 mai 2019, il convient de procéder à des modifications du tableau des emplois.

*Le Conseil municipal*

*Après avoir entendu le présent exposé,*

### Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, modifiée par la loi n° 87-529 du 13 juillet 1987,
- Le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
- L'ensemble des décrets portant statut particulier et échelonnement indiciaire des cadres d'emploi concernés,
- La délibération du 28/06/2018 fixant le tableau des emplois permanents de la collectivité,
- Les délibérations du 18/10/2018 et du 13/12/2018 modifiant le tableau des emplois,

### Considérant :

- Les évolutions d'organisations présentées aux comités techniques du 26 février 2019 et du 21 mai 2019,

*Après en avoir délibéré,*

### Décide :

- Décide de procéder à la modification du tableau des emplois comme suit :

- **Département des activités socioculturelles et festives et de la vie associative**

Le poste de responsable de centre socio culturel est transformé en poste de responsable de la division des centres socioculturels de catégorie A.

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Temps non complet
1		1		responsable de la division des centres socioculturels	Attaché	Attaché principal	1	

- **Département des affaires scolaires et de l'enfance,**

Les postes de directrices/directeurs adjoints d'un espace éducatif sont créés pour 1 an :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Temps non complet
1			1 du 29/08/2019-28/08/2020	EE Directrice/directeur adjoint Ampère	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	X	1	
1			1 du 29/08/2019-28/08/2020	EE Directrice/directeur adjoint Curie	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	X	1	
1			1 du 29/08/2019-28/08/2020	EE Directrice/directeur adjoint Duruy	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	x	1	
1			1 du 29/08/2019-28/08/2020	EE Directrice/directeur adjoint Ferry-Jaurès	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	X	1	
1			1 du 29/08/2019-28/08/2020	EE Directrice/directeur adjoint Langevin	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	x	1	
1			1 du 29/08/2019-28/08/2020	EE Directrice/directeur adjoint Macé	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	x	1	
1			1 du 29/08/2019-28/08/2020	EE Directrice/directeur adjoint Wallon	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	X	1	

Les postes d'animatrices/animateurs dans les espaces éducatifs sont créés du 29/08/2019 au 05/07/2020 :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
0,91			1 du 29/08/2019 au 05/07/2020	EE Animatrice/animateur 32h Kergomard	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 29/08/2019 au 05/07/2020	EE Animatrice/animateur 32h Pergaud	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 29/08/2019 au 05/07/2020	EE Animatrice/animateur 32h Robespierre	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 29/08/2019 au 05/07/2020	EE Animatrice/animateur 32h Rossif	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 29/08/2019 au 05/07/2020	EE Animatrice/animateur 32h Sémard	Adjoint territorial d'animation	X		0,91

- **Département solidarité et développement social,**

Le poste d'agente/agent d'accueil et de gestion administrative est créé pour 1 an :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/Emploi	Grade d'accès	Grade d'avancement	Temps complet	Temps non complet
0.8			1 du 01/09/2019 au 31/08/2020	Agente/agent d'accueil et de gestion administrative	Adjoint administratif territorial	x		

- **Département propreté des locaux – ATSEM**

Le poste d'agente/agent d'accueil et de gestion administrative est transformé en poste d'assistante / assistant administratif et financier de catégorie B.

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1	1		Assistante/assistant administratif et financier	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	

Le poste de responsable d'équipe de catégorie C est transformé en poste de responsable de division ATSEM de catégorie B.

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1	1		Responsable de division ATSEM	Animateur Rédacteur	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	

Le poste d'agent d'entretien à temps non complet 0,8 de catégorie C est transformé en poste de référente / référent ATSEM de catégorie C à temps complet.

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1	1		Référente / référent ATSEM	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	

- **Département conservatoire à rayonnement communal**

Le poste d'enseignante/enseignant de danse à temps non complet 10h30 est transformé en un poste d'enseignante/enseignant de danse à temps complet.

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
1		1		Enseignante/enseignant de danse	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1	

- **Département tranquillité publique**

Le poste d'agent de surveillance et de sécurité du patrimoine de catégorie C est transformé en poste de responsable d'équipe sécurité patrimoine.

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grades accès	Grades d'avancement	Temps complet	Temps non complet
1		1		Responsable d'équipe	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	

**Précise que :**

- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 28/06/2019

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20190627-lmc113216-DE-1-1